



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 008

Juin 2023

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: *Accès à l'eau grâce à la pompe à motricité humaine PMH dans un village du sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger), M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021*

MAQUETTE & PAO: *Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey*

N° 008

ISSN



1859-5146

JUIN 2023

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s) ; la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement
Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Directeur de publication : Pr AMADOU Boureima

Directeur Adjoint de publication : Pr YAMBA Boubacar

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef : Pr WAZIRI MATO Maman

Rédacteur en chef Adjoint : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

BP: 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2023

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

INSUFFISANCE ET PRECARITE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER ET MARGINALISATION RURALE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : CAS DE LA PLAINE DE MÔ AU CENTRE-OUEST DU TOGO	8
<i>KOURPAI Nabine^{(1)*} et KADOUZA Padabô⁽²⁾</i>	
CARACTÉRISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DU PARC NATIONAL FAZAO-MALFAKASSA (PNFM) AU CENTRE-TOGO	22
<i>FOUSSENI Faïzou^{(1)*}, ILLOU Mahamadou⁽²⁾ et BOUKPESSI Tchaa⁽³⁾</i>	
AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : LA TRANSITION URBAINE A L'ÉPREUVE DES ENJEUX TERRITORIAUX	35
<i>BOUAKI KOUADIO BAYA⁽¹⁾</i>	
APPROCHE DE LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)	49
<i>YAOVI ENAGNON ARSENE Euloge^{(1,2)*}, DEKAKON SATINGO Rolette⁽²⁾ et VISSOH Sylvain^(1,2)</i>	
HISTOIRE ET SPÉCIFICITÉS DU FIQH (JURISPRUDENCE MUSULMANE)	63
<i>DJIBO Seybou⁽¹⁾</i>	
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE SIG POUR UNE MEILLEURE GESTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: LE CAS DES LYCEES DE GUEDEAWAYE	75
<i>FAYE Mor⁽¹⁾</i>	
LES FACTEURS QUI DETERMINENT LE ROLE DE LA FEMME DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)	91
<i>BOUBACAR ISSA Ramatou^{(1)*} et AMADOU Boureima⁽²⁾</i>	
INSECURITE ET PROBLEMATIQUE DE GESTION DU PARC DU W AU NIGER	105
<i>IBRAHIM Younoussi⁽¹⁾</i>	
INONDATION DU DALLOL MAORI ET SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE KARA-KARA (DEPARTEMENT DE DIOUNDIYOU, NIGER)	116
<i>ALKASSOUM DIT KASSO Sanoussi⁽¹⁾</i>	
ANALYSE COMPARATIVE DES DETERMINANTS DE L'ADOPTION DES INNOVATIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRODUCTEURS DE COTON AU NORD- BENIN	133
<i>KINMAGBAHOUE F. Hortalin^{(1)*} et YABI AFOUDA Jacob⁽²⁾</i>	
PERCEPTIONS ET STRATEGIES D'ADAPTATION AUX INCERTITUDES CLIMATIQUES PAR LES EXPLOITANTS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE KORSIMORO (CENTRE-NORD DU BURKINA FASO)	152
<i>OUEDRAOGO Ibrahim^{(1)*}, SAWADOGO Boureima⁽¹⁾ et BONKOUNGOU Joachim⁽²⁾</i>	
PERCEPTIONS, MODES DE GESTION ET CONFLITS ASSOCIES AUX TRANSFERTS SOCIAUX MONETAIRES EN MILIEU RURAL NIGERIEEN	165
<i>ISSIAKA Haoua⁽¹⁾, ABDOU BAGNA Amadou⁽²⁾ et MAGAGI Soulé^{(3)*}</i>	
ANALYSE DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES REALISEES PAR AGENCE DES MUSULMANS D'AFRIQUE DANS LA COMMUNE RURALE DE KANEMBAKACHE AU NIGER	180
<i>HAROUNA KASSOUM Nazifi^{(1)*}, ZAKARYA IDI Mahamadou⁽¹⁾, MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha⁽²⁾ et DAMBO Lawali⁽³⁾</i>	

AHMADOU KOUROUMA ET LE DISCOURS DE LA CRISE SOCIALE : LE CAS DE QUAND ON REFUSE ON DIT NON	195
<i>NADJIBEYE Parfait ⁽¹⁾</i>	
UTILISATION DE LA CONTRACEPTION MODERNE CHEZ LES FEMMES EN UNION AU NIGER : UNE ANALYSE MULTINOMIALE DE FACTEURS DISCRIMINANTS	205
<i>SOUMANA Issifou ^{(1)*} et ZOURKALEINI Younoussi ⁽²⁾</i>	
DOUBLE FLORAISON OU REPOSE POSITIVE DU PALMIER DATTIER AU CLIMAT DU SAHEL	218
<i>ZANGO Oumarou⁽¹⁾, SAVADOGO Patrice⁽²⁾, ABDOUSALAM Saidou⁽²⁾, REY Hervé⁽³⁾, LECOUSTRE René⁽³⁾, ABERLENC Frédérique ⁽⁴⁾ et BAKASSO Yacoubou⁽⁵⁾</i>	
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES LIGNEUSES DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD-EST DU BENIN	229
<i>ALI KOLAWOLE F. M. Rachad^{(1)*} et TCHANGONIYI Akibo Léopold⁽²⁾</i>	
PERCEPTIONS PAYSANNES DES INDICATEURS (SIGNES) TRADITIONNELS DES SAISONS SUR LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TIBIRI (REGION DE MARADI-NIGER)	243
<i>HADI ABDOU Mahamadou Moustapha^{(1)*}, ILLOU Mahamadou⁽²⁾, ABDOU BAGNA Amadou ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾</i>	

PERCEPTIONS, MODES DE GESTION ET CONFLITS ASSOCIES AUX TRANSFERTS SOCIAUX MONETAIRES EN MILIEU RURAL NIGERIEN

ISSIAKA Haoua⁽¹⁾, ABDOU BAGNA Amadou⁽²⁾ et MAGAGI Soulé^{(3)*}

(1) Maître de Conférences, Ecole Normale supérieure de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

(2) Maître-assistant, Ecole Normale supérieure de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

(3) Doctorant, département de géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

*Correspondant courriel : danriga09@yahoo.fr

Résumé

A l'instar des autres pays africains, le Niger s'est également doté d'un système de filets sociaux fondés sur deux grands programmes : le programme des transferts monétaires et le programme de rémunération en espèce du travail mis en œuvre par un projet qui constitue désormais un dispositif institutionnel permanent de l'Etat. Ce système a pour objectif de renforcer la résilience des populations pauvres en proie à une insécurité alimentaire et nutritionnelle en leur transférant de manière régulière un minimum des ressources financières. Cette étude s'est intéressé au premier programme c'est-à-dire le cash transfert. Elle examine les stratégies des bénéficiaires utilisées pour le contrôle et la gestion du cash en analysant les perceptions des acteurs clés relatives aux principes de l'intervention. Les résultats montrent une diversité des modes de gestion et d'utilisation du cash qui reflète en grande partie les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires. En plus, l'étude révèle plusieurs problèmes autour de cette intervention monétaire qui est devenue aujourd'hui un véritable dilemme pour certains acteurs face à l'incompréhension de la population.

Mots clés : Niger, vulnérabilité, transferts monétaires, protection sociale.

PERCEPTIONS, MANAGEMENT METHODS AND CONFLICTS ASSOCIATED WITH SOCIAL CASH TRANSFERS IN RURAL NIGER

Abstract

Like other African countries, Niger has also developed a system of social safety nets based on two main programmes : the cash transfer programme and the cash-for-work programme implemented by a project that now constitutes a permanent institutional. This system aims to strengthen the resilience of food and nutritionally insecure poor people by transferring a minimum amount of financial resources to them on regular basis. This study focuses on the first programme, the cash transfer. It examines the strategies used for the control and management of cash by analysing the perceptions of the key stakeholders. The results show a diversity of cash management and use

patterns that largely reflect the socio characteristics of the beneficiaries. In addition, the study reveals several self-reported problems of this monetary intervention has become a real dilemma for some actors in the face of the population's lack of understanding.

Key words: Niger, vulnerability, cash transfer, social protection.

Introduction

Les transferts sociaux²⁵ monétaires (TSM) constituent une approche innovante en matière d'intervention publique mise en œuvre initialement dans les pays en développement notamment asiatiques et latino-américains dans les années 1990 (J. Damon, 2010, p2). Ils se sont progressivement développés en Afrique subsaharienne à partir des années 2000 suite au constat de l'inefficacité des réponses traditionnelles à faire face aux multiples défis principalement alimentaires auxquels sont confrontées les populations, surtout rurales (L. Henri et al. 2013, p27 ; M.T. Moore et al. 2012, p3). En effet, dans cette partie de l'Afrique, de plus en plus le phénomène de vulnérabilité s'accroît en particulier dans les zones rurales à cause des récents bouleversements climatiques et de l'ampleur de leurs impacts sur les moyens d'existence des ménages (GIEC, 2019, p13). Cette situation exige alors des nouvelles stratégies d'intervention qui privilégient des actions en faveur des personnes pauvres et vulnérables afin de les protéger des chocs multiples et promouvoir ainsi le développement humain. Dans cette perspective, la stratégie basée sur les TSM s'est révélée plutôt efficace comme réponse aux multiples défis humanitaires ou de développement dans divers contextes. Ils sont particulièrement efficaces dans la réduction de la pauvreté des ménages en améliorant leur bien-être (INS, 2009, p43). Le succès de cette flexibilité a amené la communauté internationale à exhorter et à soutenir les pays africains pour mettre en place ou renforcer leurs systèmes des transferts sociaux.

Dans sa foulée le Niger a, depuis 2011, élaboré et mis en œuvre, avec le soutien de la Banque mondiale, son programme des transferts sociaux²⁶ monétaires dans l'optique de la protection et de la prévention en aidant les ménages vulnérables à lisser leur consommation alimentaire. Le programme comprend deux principales composantes à savoir les transferts monétaires ou *cash transfer* (CT) et l'argent contre travail appelé aussi *cash for work* (CFW). Le programme des transferts monétaires, objet de notre étude, consiste à transférer des ressources exclusivement monétaires²⁷ aux personnes menacées ou en insécurité alimentaire ou encore souffrant de pauvreté pour faciliter

²⁵ L'emploi du qualificatif « sociaux » indique que la source du transfert est l'Etat. En plus, il est inconditionnel, direct, régulier et prévisible et sert à soutenir le développement ; ce qui le différencie des transferts humanitaires dont l'objectif vise à sauver des vies dans le court terme.

²⁶ Au Niger, le programme est connu sous le nom de Filets sociaux mis en œuvre sous forme de projet rattaché au cabinet du premier ministre.

²⁷ Il s'agissait d'un transfert de 10.000FCFA par mois pendant deux ans ; aujourd'hui le montant est revu à 15.000FCFA.

leur accès à la nourriture. Ce programme fondé sur le ciblage²⁸ présente aussi une certaine spécificité ; il est basé, d'ailleurs comme la plupart des programmes africains, sur une forte implication des populations locales dans le cadre de sa mise en œuvre (M.T. Moore et al. 2012, p6). Cette approche, bien qu'elle soit jugée pertinente pour ses multiples avantages, est pourtant source des nombreux problèmes, résultat des contradictions sur les principes de l'intervention qui opposent les principaux acteurs locaux de mise en œuvre (J.O. De Sardan, 2013, p51). Aujourd'hui, les TSM représentent un enjeu politique et social majeur car ils constituent un des outils clés sur lesquels repose la stratégie de protection sociale au Niger, celle-ci définie comme un ensemble de mesures et des pratiques permettant de garantir des sources de revenu durables aux populations en particulier les pauvres pour qu'ils puissent s'adapter à toute forme de chocs (PNPS, 2011, p25). Selon le rapport européen sur le développement (2010, p45), ce modèle de protection sociale ne peut se concrétiser qu'en se basant sur un cadre harmonisé qui exploite les synergies entre les différents programmes sectoriels et autres initiatives de développement. Pendant que cette nouvelle dynamique gagne progressivement du terrain, la question de la viabilité d'un tel cadre reste entière. Elle dépendra effectivement de multiples facteurs parmi lesquels que figurent la perception claire et l'assentiment des populations locales par rapport aux différents instruments de ce système de protection sociale notamment les TSM. Cet article aborde cette question en examinant certains de ses aspects connexes notamment les modes de gestion et d'utilisation de l'argent reçu par les bénéficiaires du programme ainsi que les principaux problèmes auxquels ils font face. Il présente les résultats de recherche réalisée sur le terrain auprès des bénéficiaires de la première phase du projet (2012-2019) dans la Commune Rurale de Karofane située au sud-est de l'Ader (fig. N°1. ci-dessous).

1. Méthodologie

Les éléments de notre démarche méthodologique sont constitués de la pré-enquête, de l'enquête de terrain et de l'observation participante.

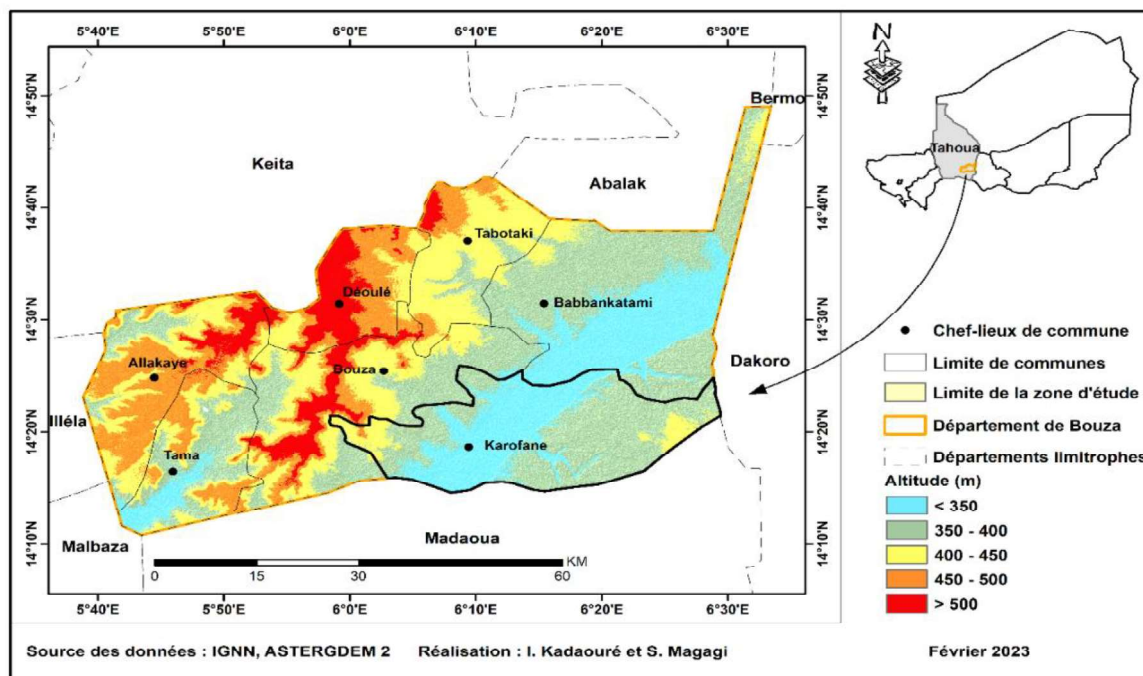
1.1. Pré-enquête

Cette étape nous a permis de faire un examen de toutes les connaissances acquises dans le domaine des transferts sociaux monétaires de manière générale en mettant l'accent sur les principales méthodes et outils de collecte des données utilisés. Elle a consisté en une sorte de revue documentaire complétée par une observation de terrain dans le but de comprendre certaines réalités du milieu et celles liées au projet généralement peu ou pas abordées par les rapports d'évaluation telles que les logiques des différents acteurs locaux, leur interrelation, les points qui les opposent dans le

²⁸ Le terme ici désigne le processus d'identification et de sélection des villages et des ménages bénéficiaires.

cadre de cette intervention monétaires. Pour ce faire, nous avons utilisé quelques outils de collecte des données notamment l’entrevue individuelle, le focus group.

Figure n°1 : Carte de localisation géographique de la commune rurale de Karofane



1.2. Enquête de terrain

Elle a été réalisée au moyen de deux types d’outils à savoir le questionnaire comprenant une diversité des questions adressé aux ménages bénéficiaires et le guide d’entretien, de portée générale, élaboré pour recueillir les points de vue de l’ensemble de la population. Nous avons également organisé des échanges spécifiques avec certains acteurs clés notamment les chefs coutumiers, les comités de gestion des plaintes et les groupements féminins pour recueillir leurs avis sur leurs rôles, les difficultés qu’ils rencontrent et les initiatives développées pour y faire face. L’enquête s’est déroulée en mars 2022 et a concerné tous les villages bénéficiaires du projet.

N°	Liste des villages bénéficiaires	Nombre total de ménages bénéficiaires	Nombre de ménages enquêtés	Pourcentage (%)
1	GUIDANBAOULE	123	27	9
2	GALBA	198	43	14,33
3	MATCHOUDA	132	29	9,66
4	TARAOUROU	231	50	16,7
5	JANKADAMI	104	23	7,66
6	KAROFANE	68	15	5
7	LEIMAT	81	18	6

8	WAKAWA	57	12	4
9	SABON GARI	189	41	13,66
10	SABON SARA YAMMA	43	10	3,33
11	KOUROUTOU YAMMA	147	32	10,66
	TOTAL	1373	300	100

Tableau : Structure de l'échantillon de l'enquête

L'échantillon ($n = 300$) a été calculé selon la formule suivante de Bernoulli :

$$n = \frac{(1,96)^2 N}{(1,96)^2 + I^2(N-1)}$$
 ; Où N = population totale ; I = erreur acceptable ; 1,96 = score Z qui traduit le degré de confiance.

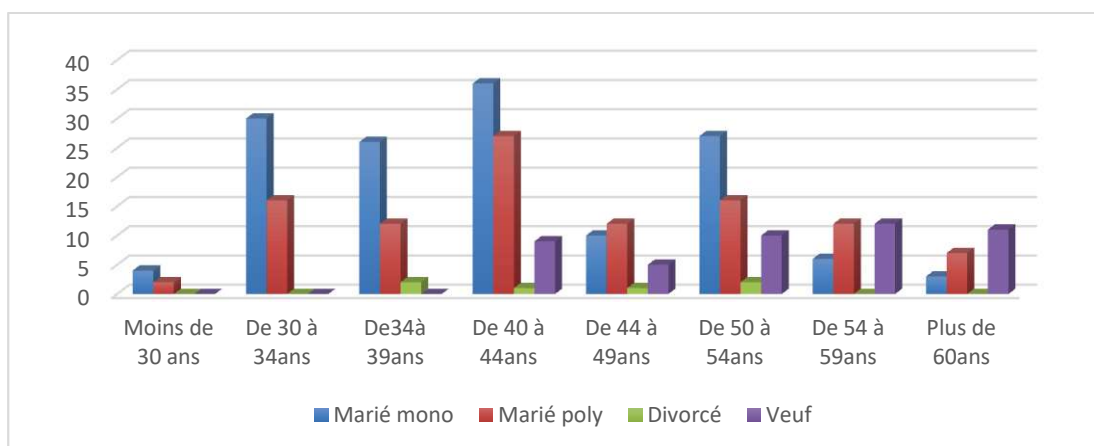
L'analyse des données est faite suivant la méthode quantitative et qualitative. L'analyse quantitative nous a permis de mettre en évidence les variables relatives au profil des bénéficiaires. Ainsi, un masque de saisi a été conçu à l'aide du logiciel *Sphinx Plus* afin d'obtenir des données statistiques : tableaux croisés entre variables, fréquences, graphiques.

2. Résultats et discussion

2.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Cette étude s'est intéressé au profil des ménages bénéficiaires en analysant certaines variables discriminantes notamment l'âge, le statut matrimonial, la taille et la composition des ménages et le niveau d'instruction. L'analyse a fait ressortir cinq (5) catégories de ménages bénéficiaires : les ménages monogames qui constituent le groupe le plus important avec une proportion de 47%, les ménages polygames qui représentent 34,7%, les ménages de type monoparental comprenant les femmes veuves, divorcées et séparées qui représentent respectivement 15,7%, 2% et 0,3% de l'échantillon. Ainsi, les ménages dirigés par les hommes représentent 81,7% des ménages enquêtés contre 18,3% des ménages dirigés par les femmes. Ces ménages appartiennent pour l'essentiel dans les tranches d'âge 30-34ans, 34-39ans, 44-49ans et 50-54ans, avec un pic dans la tranche d'âge 40-44ans.

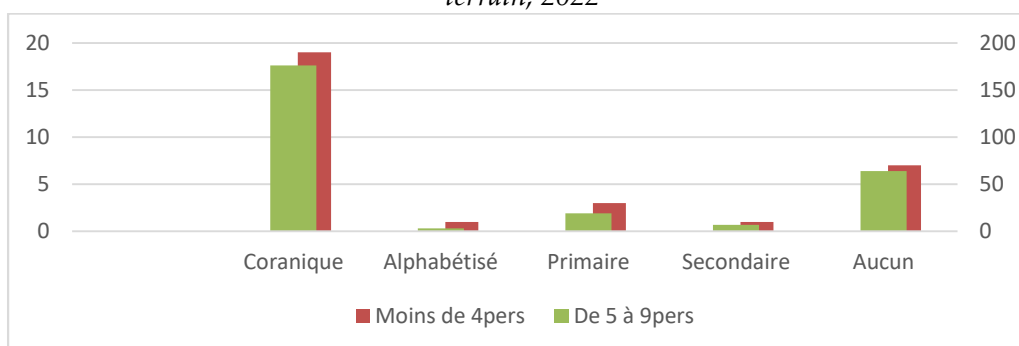
Figure n°2: Relation entre statut matrimonial et l'âge des bénéficiaires (Source : Enquête de terrain, mars 2022)



Par rapport au niveau d’instruction, 64,66% des bénéficiaires ont une connaissance de base en matière coranique, 23,66% n’ont aucune instruction, 7,33% ont fait le primaire, 2,66 ont un niveau secondaire et 1,33% sont alphabétisées. Aussi, 90% des femmes ayant fréquenté l’école moderne sont des jeunes, donc appartenant aux classes d’âges inférieures ou égales à 40-44ans. Inversement, plus de 90% des femmes qui n’ont aucune instruction ont un âge supérieur ou égal à 40-44ans.

Quant à la taille des ménages, les résultats de l’enquête montrent aussi que 89,7 % des ménages bénéficiaires (*toutes catégories confondues*) ont plus de cinq personnes à charge. Les ménages bénéficiaires ayant moins de quatre (4) personnes à charge représentent seulement 10% des enquêtés. En croisant le niveau d’instruction et la taille des ménages, on peut remarquer que le lien est assez significatif. Le comportement démographique des ménages bénéficiaires est largement tributaire du niveau d’instruction de ces derniers. En effet, la proportion des ménages avec un nombre d’enfants élevé est plus importante dans la catégorie des ménages de femmes sans aucune instruction ou ayant seulement une connaissance de base coranique que dans les ménages de femmes alphabétisées ou ayant fréquenté l’école moderne.

Figure n°3 : Relation entre le niveau d’instruction et la taille des ménages. Source : enquête terrain, 2022



La taille des ménages peut aussi être appréciée à l’aide du nombre d’enfants de moins de 5ans. Ces derniers, compte tenu de leur spécificité par rapport aux autres membres du ménage, peuvent être un facteur potentiel de vulnérabilité des ménages. Ainsi, 69% des ménages enquêtés ont au moins un enfant de moins de 5ans ; 15,7% ont plus de

trois (3) enfants de moins de 5ans. Seulement, 15% des femmes disent n'avoir aucun enfant de moins de 5ans à charge.

Ainsi, les caractéristiques des bénéficiaires présentées ci-dessus reflètent typiquement celles décrites par le QUIBB_2005 à propos du profil de pauvreté au Niger. Nous constatons que les ménages enquêtés sont vulnérables et pauvres, ce qui en fait d'office des cibles du programme des filets sociaux au Niger.

2.2. Modes de gestion et d'utilisation des transferts

Il existe une diversité des modes de gestion et d'utilisation du transfert pratiqués par les ménages bénéficiaires qui découlent des perceptions locales du transfert monétaire.

2.2.1. Perceptions communautaires des PTM

Les objectifs et les modalités de mise en œuvre du programme des transferts sociaux monétaires sont diversement appréciés par les populations. Cependant, ils sont peu divergents du point de vue des objectifs visés par les programmes des transferts monétaires (PTM) et leurs avantages. Chaque acteur communautaire interviewé affiche une certaine connaissance de l'objectif général poursuivi, c'est-à-dire le renforcement de la résilience des ménages vulnérables face aux multiples chocs notamment climatiques en améliorant leur accès aux produits alimentaires de base. Toutefois, les contradictions apparaissent sur les principes méthodologiques utilisés par l'organe de mise en œuvre pour la sélection des villages, des ménages bénéficiaires, les conditionnalités d'éligibilité et les modalités d'accès au transfert.

Le ciblage, c'est-à-dire le processus de sélection des villages et des ménages, est le principal point qui soulève des incompréhensions car il est très mal perçu certains acteurs en particulier les chefs de village. En tant qu'acteurs clés, dépositaires du pouvoir public au niveau communautaire les chefs de village doivent être pleinement impliqués dans le processus de prise des décisions relatives aux différentes activités du projet qui concerne leurs communautés. Tel n'est pas le cas selon leur compréhension à propos du programme des transferts sociaux monétaires (PTM) où leur participation n'est que symbolique, car très limitée pour faire valoir les intérêts de leurs populations réparties dans plusieurs villages administratifs et hameaux rattachés couverts ou non par l'intervention. Ainsi, la méthode du ciblage basée sur les critères géographiques et de résidence est fortement critiquée par les chefs coutumiers qui la jugent contraire aux règles traditionnelles en vigueur en matière de soutien aux populations basées sur des critères exclusivement administratifs ; Le respect de ces derniers critères leur aurait permis d'atteindre en premier leurs administrés quel que soit leur lieu de résidence avant de penser en dernier ressort, si les moyens le permettent, aux ménages résidents non détenteurs de carnet de famille. Pour eux, c'est dire que l'utilisation de toute méthode de ciblage autre que celle décrite ci-dessus est perçue comme un facteur potentiellement lourd des conséquences telles que l'érosion de leur pouvoir, l'évasion fiscale et le relâchement des sentiments d'appartenance au groupe. Mais derrière ces

allégations se cachent les vraies motivations de ces responsables coutumiers, nous confirment quelques bénéficiaires. Il s'agit « *d'avoir une certaine emprise sur le programme au niveau de leurs villages en faisant des ponctions sur les transferts des bénéficiaires, en signe de reconnaissance et d'allégeance à leur autorité, une pratique courante qui est source de nombreux problèmes* ».

Les hommes chefs des ménages, quant à eux, ont une perception contraire à celle des femmes sur le plan surtout des modalités d'accès au transfert. Ils adhèrent difficilement à la logique de l'intervention basée sur l'approche genre²⁹ qui fait de la participation des femmes comme condition essentielle d'accès au programme. Loin de favoriser les conditions d'une meilleure utilisation du transfert, les hommes voient cette stratégie comme un moyen de reconnaître et de valoriser les contributions des femmes au sein des ménages à leur détriment. Vus sous cet angle, les PTSM sont perçus par ces derniers comme des outils d'aide pour accroître le pouvoir des femmes, leur reconnaissance sociale et donc leur autonomisation pour réaliser leurs aspirations à la fois individuelles et collectives. Cette vision, défendue par beaucoup de femmes, est largement partagée par les non bénéficiaires qui qualifient cyniquement le transfert de "l'argent des femmes" du fait de leur position privilégiée d'interface entre les ménages et le projet.

Ces arguments défendus et développés par ces acteurs traduisent explicitement ou implicitement leurs intérêts et laissent entrevoir la complexité et l'existence des problèmes qui entourent les opérations de transferts monétaires et le mode de gestion du transfert.

2.2.2. Modes de gestion du transfert

On distingue plusieurs modes de gestion du transfert qui reflètent les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages bénéficiaires. Le transfert est une ressource offerte par l'Etat qui doit en principe être sous la responsabilité du chef du ménage. Ce dernier décide de l'organisation et de l'orientation à donner pour sa gestion et son utilisation.

En pratique, cependant les bénéficiaires essaient de contourner ce principe formel en adoptant des stratégies propres à leur mode de vie. Ainsi, certains hommes chefs de ménages restent indifférents à la logique du programme en confiant la responsabilité à leurs épouses le soin de gérer, signe de considération et de bonnes relations qui existent entre eux. Celles-ci exercent alors un contrôle total sur le transfert et décident également de l'utilisation à faire. Pour relever le défi, elles font appel à diverses stratégies³⁰ de gestion pour répondre aux attentes du ménage.

²⁹ *L'argent est remis aux représentants des ménages, c'est-à-dire les femmes. Celles-ci participent aussi à d'autres activités de soutien aux ménages.*

³⁰ *Les femmes investissent une partie du transfert pour monter des petites activités génératrices de revenus.*

Pour d'autres chefs des ménages moins nombreux, le transfert est une ressource importante dont il est hasardeux de confier la gestion à la femme qui ne songe qu'à la satisfaction de ses besoins personnels. Ceux-là exercent un contrôle exclusif sur le transfert en ignorant complètement le rôle que pourraient jouer leurs femmes pour une meilleure utilisation. Dans ce cas de figure, la femme est totalement absente de la gestion du transfert ; elle se voit confier seulement les tâches d'exécution. Dans de telles conditions, les femmes sont moins engagées, peu motivées à penser et développer des stratégies de mobilisation des ressources afin de contribuer de manière efficace à la satisfaction des besoins du ménage. Dans ce cas, elles bénéficient peu des opportunités offertes par les PTM pour améliorer leurs conditions de vie.

Les femmes chef de ménage sont les plus ouvertes à observer un changement de comportement ; car gérant au mieux les ressources du transfert. Elles sont plus rigoureuses en matière de gestion du fait de leur faible réseau de soutien, ce qui est en partie source de leur vulnérabilité. Elles développent ainsi des stratégies personnelles pour fructifier le fonds entre deux périodes de paiements.

Les femmes des migrants³¹ affichent un comportement ambivalent. Certaines apparaissent un peu moins rigoureuses dans la gestion et l'utilisation du transfert à cause du soutien financier de leurs époux qu'elles reçoivent périodiquement pour l'alimentation du ménage. Pour ces femmes sans réelle ambition d'investir, le transfert est tout simplement une opportunité à saisir pour satisfaire des besoins surtout matériels non couverts par leurs époux. D'autres par contre dont les soutiens monétaires de leurs époux sont insignifiants voire nuls durant des années développent grâce au transfert, des stratégies comme la pratique des petites AGR et l'utilisation de la main d'œuvre agricole qui leur permettent de satisfaire les besoins de leurs ménages.

2.2.3. Formes d'utilisation du transfert

Il existe plusieurs formes d'utilisation du transfert, les unes plus développées que les autres, qui sont en grande partie le reflet aussi des caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires :

L'utilisation du transfert hors du ménage : Cette pratique est très rare. D'une manière générale, le transfert est utilisé pour les besoins des ménages qui sont quasiment dans des situations de vulnérabilité. Celle-ci explique d'ailleurs en grande partie les raisons qui limitent l'envie pour les bénéficiaires de se livrer à des usages détournés du transfert.

Le partage entre les membres du ménage : C'est un phénomène qui est encore peu fréquent qu'on observe en général dans certains ménages notamment polygames où le chef s'absente régulièrement et qui autorise le partage du transfert entre les deux épouses. Ainsi, chacune reçoit une part proportionnelle au nombre d'enfants qu'elle garde. Il en

³¹ La commune rurale de Karofane figure parmi les localités du pays où la migration masculine est très développée.

est de même lorsque l'une des épouses se retrouve dans une situation de séparation ou de divorce avec des enfants à charge. Le fonds est, dans ce cas, équitablement partagé entre les deux épouses conformément à l'esprit des mesures d'accompagnement du programme transferts monétaires.

L'achat unique d'un produit : La plupart des bénéficiaires sont des personnes vulnérables qui ont des difficultés d'accès à la nourriture et ce, quelle que soit la période de l'année. L'essentiel de revenu qu'elles mobilisent est consacré à l'achat de la nourriture. Celle-ci est, pour beaucoup de ménages, le seul poste de dépense auquel est régulièrement affecté tout le transfert. Il arrive dans certaines circonstances que le ménage ait déjà consommé tout le transfert en achetant à crédit de la nourriture auprès d'un commerçant du village avant le prochain paiement.

L'achat multiple des produits : C'est la forme la plus répandue. Elle consiste à la répartition du transfert entre différents postes de dépenses essentielles pour les besoins du ménage. Il peut s'agir de l'approvisionnement en vivres (légumes, condiments, lait, etc.) et autres produits qui entrent dans la consommation courante. Les dépenses liées à l'éducation en font également partie : les dépenses courantes des élèves, du COGES, etc. Aussi, il arrive qu'une partie du transfert soit investie dans des micro entreprises pour améliorer les revenus du ménage. Ce type d'organisation et de répartition de revenu entre les dépenses essentielles montre que les ménages adoptent des stratégies de diversification, très indispensable pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2.3. Problèmes associés au transfert monétaire

L'aide monétaire, malgré les avantages qu'elle procure, engendre aussi des nombreux problèmes tant au niveau individuel (c'est-à-dire le ménage) qu'à l'échelle collective. Les conséquences de ces problèmes peuvent rester longtemps mêmes après l'arrêt de l'intervention. Ils peuvent être regroupés en trois (3) catégories distinctes de par leur nature et l'ampleur qu'ils prennent. Il s'agit des problèmes liés à la sélection des bénéficiaires, ceux relatifs à la gestion du transfert et les conflits d'intérêt.

2.3.1 Ciblage, un outil de lutte contre la pauvreté très mal compris

Le ciblage est un ensemble d'activités réalisées en trois temps permettant d'identifier les ménages potentiellement bénéficiaires de l'intervention. C'est également la phase des multiples critiques sinon des contestations des résultats de l'enquête par les populations des villages d'intervention, appelés aussi *villages centres* ou *villages mères*. Les problèmes surviennent lorsque ces derniers comptent moins des ménages bénéficiaires dans le quota que les hameaux qui leur sont rattachés très souvent à cause de leur position géographique favorable. C'est également pareil quand certains groupes de personnes (une famille ou plusieurs familles) potentiellement éligibles ne sont pas sélectionnés à la suite du classement des ménages enquêtés selon leur score

PMT³² (*proxy mean test*). Ils vont à tort ou à raison critiquer le chef de village de complicité et de partialité dans le but de favoriser ou pénaliser tel ou tel groupe. En conséquence, il arrive souvent que le groupe senti pénalisé quitte administrativement le chef en lui remettant ses cartes de famille pour aller s'inscrire ailleurs auprès d'un autre chef. Ce départ qui se fait dans la douleur laisse des séquelles indélébiles sur les relations séculaires qu'ils entretiennent entre eux. En conséquence, le transfert monétaire constitue, dans certaines circonstances, un cruel dilemme pour les chefs de village incapables de se défendre, faute des solutions appropriées, face à l'incompréhension d'une population tentée par le désir de profiter de la manne de l'Etat.

Ainsi, face à cette déconvenue et dans l'espoir de sauver leur honneur les chefs de villages, se retournent contre la municipalité qui l'accusent de partialité dans le traitement des villages basé, selon eux, plus sur les considérations politiques que sur les besoins purement humanitaires ou de développement. Ils avancent plusieurs arguments pour justifier leur accusation tels que le non-respect des critères de présélection des villages, le rattachement unilatéral des hameaux aux villages sélectionnés, etc.

2.3.2. Gestion du transfert, un autre imbroglio pour certains bénéficiaires

Ce sont les problèmes les plus fréquents puisqu'ils surviennent dès le premier paiement jusqu'à la fin de l'intervention. Ils se traduisent par des situations d'incompréhension, de malentendu entre conjoints, entre coépouses, entre beaux-parents et épouses à propos de la gestion de l'argent reçu qui impactent négativement le fonctionnement du ménage. Chaque partenaire voulait avoir un contrôle total de l'argent en essayant de se tailler une grosse part ou en l'accaparant intégralement de manière unilatérale. Il en résulte des vives tensions au sein du ménage dont l'unique victime reste la représentante légitime du ménage, donc la femme qui est objet de critique, d'insulte, d'humiliation et souvent de répudiation lorsqu'elle oppose une résistance aux décisions du mari ou des beaux parents.

2.3.3. Conflits d'intérêt

Le transfert est en général perçu par l'ensemble des acteurs communautaires comme une aubaine dont il faut tirer le meilleur profit. C'est pourquoi les chefs de village imposent un prélèvement, en collaboration avec les membres du comité de gestion des plaintes (CGP) et sous le regard impuissant de l'agent du projet, pour mobiliser d'importantes sommes d'argent au cours de chaque distribution. Leur argument est que c'est grâce à eux que les bénéficiaires ont eu la chance ou la possibilité d'accéder au programme ; donc ils doivent leur en être redevables. Ainsi, c'est plus une marque de reconnaissance que d'allégeance en acceptant de céder un pourcentage au chef, minime

³² C'est un score qui approche le niveau de vie des ménages en se basant sur des variables très pertinentes.

soit-il. Une telle idée semble mal comprise par bon nombre des bénéficiaires qui la contestent farouchement en fustigeant le comportement du chef, jugé trop injuste. De ce fait, les opérations de paiement du cash transfert deviennent parfois des moments des tiraillements et des remontrances entre les bénéficiaires et leurs responsables (chef du village, CGP et comité de gestion du groupement).

2.4 Discussion

Les acteurs communautaires manifestent une certaine réticence — pour les approches d'intervention conçues comme objectives — qui influence négativement le processus de mise en œuvre des programmes sur le terrain. C'est ce qui ressort de cette étude sur le programme des transferts sociaux monétaires mis à grande échelle au Niger. En effet, des divergences d'intérêts et des points de vue opposent les acteurs clés de mise en œuvre du programme au niveau communautaire qui se traduisent particulièrement par des critiques délibérées des modalités de l'intervention (méthode du ciblage, l'approche genre) permettant aux ménages de bénéficier du transfert. Celles-ci sont, selon eux, contraires à leurs aspirations et ne répondent pas aux attentes des populations éprouvées par des multiples chocs notamment climatiques de plus en plus fréquents et intenses. Ces résultats sont cohérents avec les travaux de (A.G, Benasius, 2017 ; J.P.O, De Sardan et al. 2013) qui précisent que les modalités des interventions monétaires menées par les différents opérateurs sont mal comprises et contestées par les populations qui les perçoivent comme « *des règles imposées et inadaptées au contexte socioculturel local* ». Cette situation d'incohérence entre la démarche technique adoptée et les réalités du terrain crée généralement une certaine confusion dans la mise en œuvre des programmes communautaires (L. Adubra, 2019, p130). Cela justifie donc l'importance de la prise en compte des considérations locales comme un des préalables essentiels devant guider les décideurs dans le choix et l'utilisation des instruments de protection sociale comme les transferts sociaux monétaires pour la résilience des populations vulnérables aux chocs. Cette étude rend compte aussi des pratiques et stratégies des bénéficiaires en matière de gestion et d'utilisation du transfert. L'enquête fait ressortir que l'argent reçu est en majorité sous le contrôle des femmes qui en décident de son utilisation en fonction de leurs besoins. En outre, le transfert est réparti dans divers postes des dépenses en particulier les dépenses liées à l'alimentation ou investi pour améliorer les revenus des ménages. Ces résultats confirment les études précédentes menées par plusieurs auteurs (J. Skovdal et al. 2017 ; B. Fenn et al. 2014 ; J. Hoddinott et al. 2018 ; F. Bastagli, 2016 ; S. Handa et al. 2022 ; K. Chilufya, 2020 ; L. Marcours. et al 2012 ; Q. Stoeffler et al, 2016). Ceci prouve en outre que le comportement des bénéficiaires concorde parfaitement avec l'objectif principal du programme qui vise à renforcer la résilience des populations vulnérables en facilitant leur accès à la nourriture. Néanmoins, l'étude a aussi révélé plusieurs problèmes

autour de ce programme des transferts monétaires : les femmes sont régulièrement objet de nombreuses critiques aussi bien à l'échelle individuelle qu'au niveau collectif. Dès lors, elles sont victimes de leur choix comme interface par les structures de mise en œuvre. Ainsi, la démarche du projet basée sur le genre semble être remise en cause dans son fondement : favoriser une meilleure utilisation du transfert et créer des conditions favorables à l'autonomisation des femmes. Cela n'est pas surprenant car la démarche axée sur le genre est une spécificité qui concerne très peu de programmes en Afrique (C. Moore, 2012, p218). Des réactions conflictuelles sont également soulignées autour de la méthode de sélection des bénéficiaires et de la gestion du transfert. Elles peuvent être liées en grande partie à leurs caractéristiques sociodémographiques qui reflètent celles des personnes pauvres. Donc, le comportement des acteurs communautaires face au cash peut aussi être justifié par leur niveau de pauvreté et de vulnérabilité.

Conclusion

A la lumière de cette analyse, on peut dire que les transferts sociaux monétaires, malgré leur essor, requièrent davantage l'adhésion des acteurs notamment communautaires pour qu'ils soient véritablement un outil de protection sociale à même de faciliter l'adaptation des populations rurales aux multiples chocs récurrents en particulier le choc climatique. En effet, certains acteurs, même s'ils sont d'accord avec le bien-fondé du programme, restent néanmoins sceptiques sur quelques principes méthodologiques ou modalités de sa mise en œuvre. Il ressort aussi de l'étude une diversité des modes de gestion et d'utilisation du transfert en lien avec les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires qui reflètent celles des populations pauvres. Cette situation de vulnérabilité dans laquelle ils se trouvent explique également la position et le comportement de certains de ces acteurs par rapport au programme qui sont source d'énormes problèmes au niveau local. Il s'ensuit que le choix des TSM comme instrument de protection sociale doit nécessairement dépendre du contexte dans lequel ils seront appliqués.

Bibliographie

- Auciata, G. Benasius, 2017 - Stakeholder's perceptions on cash transfer program as strategy for poverty reduction in Tanzania. A case of Rorya District. *Master of Science in Human Resource Management (MSc.HRM) of Mzumbe University*, 98pages.
- Bridget Fenn, Garba Noura, Victoria Sibson, Carmel Dolan and Jeremy Shoham, 2014 - the role of unconditional cash transfers during a nutritional emergency in Maradi region, Niger: a pre-post intervention observational study. *Public Health Nutrition: 18(2), Cambridge University Press*, pp.343-351.
- Charity M.T Moore and Marito Garcia, 2012 - *The Cash Dividend. The rise of cash transfer programs in Sub-Saharan Africa*. Directions in Development. Human Development. World Bank, Washington, DC, 440pages.

- Francesca Bastagli, Jessica Hagen-Hanker, Luke Harman, Valentina Barca, Georgina Stturge, Tanja Schmidt and Luca Pellerano, 2016 - *What Does the evidence say? The rigorous review of program impact and the role of design and implementations features*. London, Overseas Development Institute, 300pages.
- GIEC, 2019 - *Le rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées. Quels impacts pour l'Afrique ?* Overseas Development Institute, 40pages.
- Henri Leturque, Michel Samson, 2013 - Vers des filets sociaux « prévisibles » en Afrique de l'Ouest ? *Grain du sel* n°59-62, pp27-29.
- Institut National de la Statistique, INS-NIGER, 2009 - *Impact des transferts sur la réduction de la pauvreté au Niger*. World Bank Research observer, Vol. 33, no. 2 (2018), 54pages.
- Jean-Pierre Olivier De Sardan, Hamani Oumarou, Issa Younoussi, 2013 - Les transferts monétaires au Niger : la manne ou les soupçons. *Synthèse des recherches, études et travaux* n° 108, LASDEL, 71pages.
- Jennifer Scott, Caroline Maquer, Fatou Berthe, Eric-Alain Ategbo, Rebecca Grais and Céline Langendorf, 2017 - The gender, social and cultural influences on the management and use of unconditional cash transfers in Niger: a qualitative study. *Public Health Nutrition*. Cambridge University Press. 20(9), pp.1657-1665.
- John Hoddinott, Susanna Standstrom, and Joanna Upton, 2014 - The impact of cash and food transfers: Evidence from a randomized intervention in Niger; *Discussion Paper No. 1341*, International Food Policy Research Institute, Washington, DC, 32pages.
- Julien Damon - (Page consultée le 21 octobre 2021), *Les transferts monétaires conditionnels : une innovation du Sud devenue expérimentation au Nord* – Futuribles International, centre de réflexion sur l'avenir, 10 pages. URL : www.Futuribles.com/psiaccueil.htm
- Kangwa Chilufya, 2020 - Implications of cash transfers on Social Networks. The case of Kalomo cash transfer Scheme (Zambia). *Master of arts in development studies*, International Institute of Social Studies, 47pages.
- Karen Macours, Patrick Premand, Renos Vakis, 2012 - Transfers, Diversification and Household Risk Strategies. Experimental Evidence with Lessons for Climate Change Adaptation. *Policy Research Working Paper 6053*. The World Bank. 38Pages.
- Laura Adubra, 2019 - Impact d'un transfert monétaire et /ou d'un supplément nutritionnel pour la prévention du retard de croissance du jeune enfant en milieu rural au Mali : analyse d'un essai randomisé par clusters. *Thèse de doctorat de Sorbonne université*. 182Pages
- Ministère de l'économie et des finances, 2006 - *Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-Etre (QUIBB_2005)*. Profil de la pauvreté. Institut National de la Statistique, INS-Niger, 69pages.
- Ministère de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, 2011 - *Politique nationale de protection sociale au Niger*, 59pages.
- Morten Skovdal, Laura Robertson, Phyllis Mushati, Loovemore Dumba, Lorraine Sherr, Constance Nyamukapa and Simon Gegson, 2013 - Acceptability of Conditions in a Community-led Cash Transfer Program for Orphaned and Vulnerable Children in Zimbabwe. *BCM Public Health* 13 :342 9pages.
- Quentin Stoeffler, Bradford Mills, Patrick Premand, 2016 - Poors Household'S Productive Investments of Cash Transfers. Quasi-Experimental Evidence From Niger. *Policy Research Working Paper 7839*. The World Bank. 44Pages.
- Sudhanshu Handa, Silvio Daidone, Amber Peterman, Benjamin Davis, Audrey Pereira, Tia Palermo and Jennifer Yablonski, 2018 - Myth-Busting? Confronting six common

perceptions about unconditional cash transfers as a poverty reduction strategy in Africa. *World Bank Research observer*, 40pages.

Union européenne, 2010 - *Rapport européen sur le développement. La protection sociale pour un développement inclusif. Une nouvelle perspective dans la coopération de l'union européenne avec l'Afrique*, Institut universitaire européen, 162pages.